

# MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

**Déroulement général : 1 jour soit 07 heures**

**Public :** Cette formation est accessible à tout Public

**Prérequis :** Etre en bonne condition physique et titulaire du certificat SST.

## **Objectifs de la formation :**

Maintenir le SST en capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident.

## **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Nos formateurs dispensent leur programme conformément au référentiel en vigueur. Un temps d'échange est prévu lors de ces formations afin de permettre l'interactivité entre les participants et le formateur, de vérifier les compétences de chacun mais également d'avancer sur le programme au rythme de chacun. Le but étant de développer au travers des formations qu'ils assurent, les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels, rendant ainsi les personnels formés, dans le cadre de ce dispositif, plus conscients des conséquences des atteintes à la santé liées au travail et plus motivés à faire progresser la prévention dans leurs entreprises.

- Utilisation de supports visuels (rétroprojection, vidéo, diaporamas Powerpoint),
- Mises en situation, manipulation et exercices sur mannequins.
- Utilisation du DEA (Défibrillateur Externe Automatisé)

## **PLAN DE FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE**

### **1. ORGANISATION DE LA FORMATION**

- Une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
- Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence
- Une partie consacrée à l'actualisation de la formation :
  - Aux risques spécifiques de l'entreprise ou de l'établissement
  - Aux modifications du programme.
- En dessous de 4 participants la formation n'est pas réalisable et devra être annulée
- Au-delà de 10 participants, afin de maintenir un minimum de temps d'apprentissage à chacun des participants, la formation sera prolongée d'une demi-heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14.
- A partir de 15 participants, la session doit être dédoublée et 2 formateurs sont nécessaires.



## 2. EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION SST

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont les mêmes que ceux utilisés pour la formation « Devenir SST ». C'est la même **grille d'évaluation nationale** (document INRS) **qui est utilisée**.

A l'issue de cette évaluation, un nouveau **certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois** sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnues au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

*La formation s'adresse à un groupe **de 4 à 10 personnes** et sa durée est de **7 heures** auxquelles il faut ajouter, si nécessaire, le temps pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise et de la profession. Les temps indiqués sont des **temps de face à face pédagogique effectif**.*